

Corrigé type du Contrôle S1 : Linguistique (L3)

PARTIE I — LINGUISTIQUE CONTRASTIVE

Q1. La linguistique contrastive est principalement définie comme :

Réponse : C

Q2. La différence essentielle entre linguistique contrastive et typologie est que :

Réponse : A

Justification : La linguistique contrastive confronte un nombre restreint de langues choisies, tandis que la typologie vise les langues du monde dans leur ensemble (échantillons représentatifs).

Q3. La linguistique comparée historique se distingue de la linguistique contrastive par :

Réponse : B

Justification : Elle adopte une approche diachronique (reconstruction, familles de langues, correspondances régulières), alors que la linguistique contrastive est surtout synchronique et appliquée.

Q4. L'hypothèse du transfert négatif signifie que :

Réponse : D

Justification : La langue maternelle peut influencer l'apprentissage de la langue étrangère : un trait de L1 peut apparaître dans L2 (interférence).

Q5. La principale critique adressée aux premières analyses contrastives concerne :

Réponse : B

Justification : Leur faible valeur prédictive : toutes les erreurs ne proviennent pas de l'interférence et les difficultés ne se situent pas toujours là où les différences sont les plus grandes.

Q6. L'exemple de l'article partitif français montre que :

Réponse : C

Justification : Une comparaison strictement formelle est insuffisante : il faut partir du concept (quantité indéfinie d'une substance non dénombrable) et voir comment chaque langue l'exprime.

Q7. L'approche onomasiologique consiste à :

Réponse : B

Justification : Partir du sens (concept) vers les formes linguistiques (signes) : on compare la conceptualisation plutôt que les formes seules.

PARTIE II — LINGUISTIQUE ÉNONCIATIVE

Q8. Selon Benveniste, l'énonciation est :

Réponse : A

Q9. L'énoncé se distingue de la phrase parce qu'il :

Réponse : C

Justification : Il est lié à une situation d'énonciation (qui parle, à qui, quand, où) : l'énoncé est un produit contextualisé, contrairement à la phrase comme structure abstraite.

Q10. Le terme « énonciateur » désigne :

Réponse : B

Justification : Le producteur de l'acte d'énonciation : le sujet parlant responsable de la production de l'énoncé.

Q11. Le pronom « je » est dit non anaphorique parce qu'il :

Réponse : C

Justification : Il renvoie directement à l'énonciateur (repère subjectif) et ne peut pas être remplacé par un nom propre comme un pronom anaphorique.

Q12. Les embrayeurs servent principalement à :

Réponse : A

Justification : Relier l'énoncé à la situation d'énonciation (repères subjectif, spatial et temporel : je/tu, ici/là, maintenant/hier...).

Q13. Dans l'énoncé « Il est probablement chez lui », l'adverbe exprime :

Réponse : C

Justification : Une modalisation du locuteur : l'adverbe marque une incertitude/probabilité et traduit la position du locuteur vis-à-vis de ce qu'il dit.

PARTIE III — PRAGMATIQUE DU LANGAGE

Q14. La pragmatique s'intéresse principalement :

Réponse : C

Justification : À l'usage du langage en situation : le sens dépend du contexte et des relations entre interlocuteurs.

Q15. L'énoncé « Est-ce que je peux vous aider ? » est pragmatiquement interprété comme :

Réponse : D

Justification : Une proposition d'aide : l'interprétation dépasse la forme interrogative et dépend de la situation de communication.

Q16. Un énoncé performatif se caractérise par le fait que :

Réponse : B

Justification : Il accomplit une action en étant énoncé (dire = faire), et n'est pas évalué en vrai/faux comme un constatif.

Q17. Un performatif est dit « malheureux » lorsque :

Réponse : C

Justification : Les conditions de félicité ne sont pas réunies : la procédure/situation est inappropriée, l'acte échoue (nul/vaquant).

Q18. Les premières réflexions relevant de la pragmatique du langage apparaissent historiquement :

Réponse : A

Justification : Chez les rhétoriciens grecs de l'Antiquité : ils réfléchissaient aux effets du discours et à la persuasion (Platon, Aristote...).

Q19. Selon Aristote, la rhétorique est principalement :

Réponse : C

Justification : L'art de bien parler en public pour persuader : elle vise l'efficacité du discours sur un auditoire.

Q20. Selon Aristote, le discours rhétorique repose sur :

Réponse : B

Justification : Invention – Disposition – Style : choix des arguments, organisation du discours, et manière de dire (clarté/ornement).